

**COMPTE-RENDU de la REUNION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du mercredi 23 novembre 2016 à 20 heures
Espace Haute Charente Roumazières Loubert**

Délégués communautaires :

L'an deux mille seize le vingt-trois novembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Charente dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Haute Charente, commune de Roumazières-Loubert, sous la présidence de Christian FAUBERT, Président.

Membres présents :

ROUSSEAU Daniel, ROUGIER Robert, GROS Bernadette, POINET Marie-Claude, , DELAHAYE Vincent, SUDRE Patrick, TAUGOURDEAU Mireille, FOURGEAUD Jean-Claude, SUCHET Mauricette, CORMAU Pierre, VINCENT Ingrid, MARTIN Alain, POINT Fabrice, STRACK Patrick, LALAY-ETCHEGOYHEN Florence, MORAND Gérard, FOURNIER Michel, RIVAUD Jean-Marie, DUVERGNE Jean-François, FERNANDES Sonia, MARSAC Jacques, MESNIER Jean-Claude, SARAUX Eric (suppléant), DUTEIL Pascal, RAYNAUD Catherine, COMPAIN Jean-Pierre, COQ Michel, MALHERBE Jean-Louis, TRAPATEAU Jean-Marie, BRANDY Daniel, CADET Guy, MANDON Thierry, MADIER Pierre, FAUBERT Christian, PRESSAC Didier, FAURE Maurice, DUFAUD Jean-Michel, FOUILLEN Marcelle, TRIMOULINARD Danièle, NOBLE Jacques, CHAGNAUD Danielle, BAUDET Joël, DERRAS Michèle, LAVAUZELLE Sébastien, GUIMARD Elisabeth, LOISEAU Mickaël, VITEL Denis, RENAUD Christelle, DUPIT Jacques, GONDARIZ Christine, SOULAT Pierre.

Absents excusés :

MASDIEU Marie-Agnès, GAILLARD Olivier.

Membres suppléants présents :

Pascal CANIN, Michel BOUYAT, Jean-Pierre LEONARD, Jean-Michel MABILLOT, Pascal VALLAT, René TRICAUD, Jean-Pierre BOURNIER, David FREDAGUE, Gilbert BARUSSAUD, Gérard DEVESNE, Mick SMITH, Stéphane DUPUY, Christian RAYNAUD, Bernadette RIVET, Eric COUSSIT, Isabelle SERGENT.

Invités élus présents :

M. Jérôme LAMBERT, Député
M. Gérard DESOUHANT, Président Pays Charente Limousine
Mme Jeanine DUREPAIRE, Conseillère Départementale
Mme Sandrine PRECIGOUT, Conseillère Départementale

Invités excusés :

Mr Jean-Paul MOSNIER, Sous-préfet

Invités :

Mme Dominique DECLERCQ, Comptable
Mme Arlette DELAGE, Présidente OTHC

Présents :

Correspondante : Mme Marie Françoise CORMIER, Charente Libre
Journaliste : Mme Gaëlle PIGNOLET, Le Confolentais

Date de la convocation : 14 novembre 2016

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR CC 20/09/16
- Motion pour le maintien des collèges (Montembœuf et Champagne Mouton)
- Délibération sur avancement des travaux SCOT des Communautés de Communes
- Proposition du Comité Syndical de CALITOM « Modification Statutaire »
- Urbanisme : Carte communale Nieuil – PLU Chassenon – PLU Chasseneuil/B
- SDEG 16 – Désignation : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
- EPTB Charente- Convention pour le suivi 2017 Etat de l'eau et des milieux aquatiques
- Exonération CFE

- Etude de faisabilité station de carburant à Montembœuf
- Dispositif de titularisation applicable aux agents contractuels - Convention avec le CDG16
- Soutien aux activités culturelles, sportives
- Propositions sur le nom de la future CdC
- Livret 20 ans CdC de Haute Charente
- Inauguration Plaque/Exposition Jean PERILLAUD (17/12/16 à 11h00)
- Questions & Informations diverses

Christian FAUBERT, Président, souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et présente les excuses des personnes ne pouvant être présentes.

Il demande à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Zone d'activités le Pont des Paroisses Taponnat-Fleurignac Chasseneuil/Bonnieure Validation de l'étude de faisabilité
- PV de mise à disposition des gymnases et piscines de Haute Charente
- FUSION des 2 CdC - Organisation - Siège - Nom - Gouvernance au 01/01/17 - 1er Conseil Communautaire 07/01/17 à 9h00
- Prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations « MsP à Chabanais 740 000€ »
- Compromis de vente CCHC/ST BOIS (Sarl Joslet)
- Convention CCHC/TERREAL Acquisition des terrains pour le giratoire à l'Entrée Est Roumazières-Loubert
- Décisions Modificatives

Approbation CR CC 20/09/16

Le Président présente les grandes lignes du dernier conseil communautaire.

Piscines Communautaires : Il est précisé que le terme « Piscine » n'est pas approprié pour le site de Roumazières Loubert, le terme « **Lieu de Baignade** » est à privilégier.

Après avoir rappelé les grandes lignes des travaux du dernier conseil, le **Compte Rendu** est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Informations générales données par le Président

1. Bail commercial concernant le restaurant « La Côte de Bœuf »

Le Président confirme la date de fin du bail commercial, soit le 31/10/2016. Il peut être renouvelé mais sans l'emprise foncière de la plage. Suite au récent départ des locaux de Patrick Bouny, un état des lieux a été réalisé le 4 novembre dernier en présence de Me Talbot, huissier de justice à Confolens. Globalement, les lieux ont été laissés propres.

Le dossier est suivi toujours par notre avocat Me Soltner.

Patrick Strack s'interroge sur le risque financier encouru pour notre collectivité avec le départ de M. Bouny, mais Danièle Trimoulinard souligne qu'il est parti de son plein gré, et a rendu les clés sans rien demander. Il est donc impossible de prévoir une éventuelle indemnité d'éviction (notamment liée au fonds de commerce).

2. Bail commercial de Saint-Laurent-de-Céris

Le gérant a quitté les locaux ; un état des lieux a été réalisé par la Communauté de Communes propriétaire des murs. La commune est propriétaire du fonds de commerce.

3. Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de réseaux (IFER)/Eoliennes de Saint-Mary et Saulgond

Il est confirmé que le montant de l'IFER 2015 revenant à notre communauté a été versé. Le versement de la moitié sera effectué auprès de ces 2 communes.

4. Travaux du logement du multiple de Montembœuf

La CCHC va rénover le logement du premier étage du bâtiment place de la Mairie, pour un montant d'environ 25 K€ (électricité, réfection d'un mur et des sols, la salle de bain).

5 Rond-point est à Roumazières-Loubert sur la RN141

Le président indique que l'ingénieur général des routes du ministère à Bordeaux a donné un avis favorable sur notre projet au nom de l'Etat.

6. Acquisition d'une dépendance du multiple de Montembœuf

La question sera débattue lors de la réunion du conseil communautaire du 19 décembre.

Motion pour le maintien des collèges (Montemboeuf et Champagne Mouton)

Sébastien Lavauzelle rappelle que la majorité du conseil départemental envisage de fermer ces deux collèges (les collèges inférieurs à 200 élèves coûtant très chers).

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur une motion qui déclare que les élus communautaires souhaitent être associés à toutes les décisions sur ces établissements, en concertation avec le Département et tous les décideurs.

Catherine Raynaud demande à ne pas oublier les autres petits collèges ruraux de moins de 200 élèves (soit 6 collèges sur le département charentais).

Décision : approbation à l'unanimité.

Délibération sur avancement des travaux SCOT des Communautés de Communes

Jean-François Duvergne présente une motion sur l'intention de création d'un périmètre SCOT à l'échelle de notre bassin de vie, regroupant les communautés de communes du Confolentais, de la Haute Charente, et du côté du Limousin celles de la Porte Océane du Limousin, de la vallée de la Gorre et des Feuillardiers. Cette motion sera adressée à l'Etat.

Il existe aujourd'hui un vide entre les deux agglomérations de Limoges et Angoulême ; le rôle de l'agglomération ruficaldienne est également posé.

Eric Saraux rappelle la définition de l'INSEE de « bassin de vie », c'est-à-dire sur notre future communauté élargie les pôles de Roumazières-Loubert, Chabanais, Chasseneuil, Confolens et Champagne Mouton, ce qui est différent de la notion retenue par l'étude.

Michel Coq insiste sur l'importance de cette motion qui permet d'informer l'État que des Communautés de Communes veulent travailler ensemble et ne pas être oubliées.

Décision : approbation à l'unanimité, moins trois abstentions.

Proposition du Comité Syndical de CALITOM « Modification Statutaire »

Michel Coq souligne le problème de représentativité au sein du comité syndical par rapport à la démographie, ainsi que les modalités de vote ; le principe est : « un délégué une voix ».

Il expose brièvement les principales modifications des statuts de CALITOM, qui ont été votés à l'unanimité, dont notamment par les 6 délégués de la CCHC. Décision : approbation à l'unanimité

Urbanisme : Carte communale Nieuil – PLU Chassenon – PLU Chasseneuil/B

Michel Coq expose les demandes de trois communes, étudiées en commission « urbanisme ».

1) Chassenon : Modification simplifiée du PLU pour lever un emplacement réservé d'un propriétaire privé au profit de la commune. Cette disposition concernait la création d'une aire de stationnement à proximité du stade.

2) Nieuil : Révision de la carte communale afin de permettre l'extension de l'entreprise Chrome Dur sur un terrain actuellement non constructible de 7 000 m².

3) Chasseneuil : 2 points sont présentés :

- Modification de droit commun du PLU concernant les orientations d'aménagement et de programmation du secteur du pont et du règlement des zones N et NP.

- Etude paysagère et sécuritaire le long de la RN pour permettre la réduction de la bande inconstructible de 100 m (pour l'implantation de l'entreprise Joslet et la station d'épuration)

Décision : approbation à l'unanimité pour les points évoqués.

SDEG 16 – Désignation : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant

Jean-Pierre Compain expose que depuis la délibération du 20 juin 2016 du Syndicat d'Électrique et de Gaz de la Charente, chaque EPCI adhérent doit désigner un délégué titulaire et suppléant au sein du Comité syndical.

Danièle Trimoulinard est désignée titulaire et Eric Saraux suppléant.

EPTB Charente- Convention pour le suivi 2017 Etat de l'eau et des milieux aquatiques

Concernant le suivi de l'état de l'eau et des milieux aquatiques, Jean-François Duvergne demande à l'assemblée l'autorisation d'adhérer au groupement de commande pour 2017 et signer la convention avec l'EPTB.

Le coût estimé pour notre structure est de 855 €.

Avis favorable. **Une délibération sera prise.**

Exonération CFE

Le Président expose que cette exonération, concernant principalement le cas de la nouvelle unité de la Sarl Joslet à Chasseneuil-sur-Bonnieure devra être validée avant le 1^{er} octobre 2017 par la nouvelle assemblée. Cette décision s'appuie sur les recommandations de la direction départementale des finances publiques.

Etude de faisabilité station de carburant à Montembœuf

Jacques Marsac a pris contact avec le pétrolier Avia pour étudier la rentabilité de l'opération. Un chiffrage avait été établi par l'ancienne municipalité de Montembœuf, à hauteur de 240 000 €.

Aujourd'hui, il ne reste plus que le dispositif FISAC comme aide financière. Pour finaliser le dossier de demande d'aide, il manque plus qu'une réactualisation de l'étude de faisabilité réalisé par la CCI. Rendez-vous est pris en ce sens avec l'organisme consulaire pour le 5 décembre. Jacques Marsac demande à Stéphane Dupuy, élu à la CCI, pour que cette mise à jour soit réalisée gracieusement.

Jean-Marie Trapateau, nouveau maire de Montembœuf en 2014, justifie l'abandon du projet après son élection par l'absence à l'époque de budget de fonctionnement prévisionnel.

Avis favorable. **Une délibération sera prise.**

Dispositif de titularisation applicable aux agents contractuels - Convention avec le CDG16

Marcelle Fouillen demande à l'assemblée de se prononcer sur l'ouverture de deux postes au titre du dispositif de sélection professionnelle, soit un technicien principal de 1^{ère} classe et un attaché. Le Président confirme la qualité professionnelle des deux agents concernés.

Décision : approbation 7 contre et 1 abstention. **Une délibération sera prise.**

Soutien aux activités culturelles, sportives

Sébastien Lavauzelle rappelle que dans le cadre de ses compétences, notre collectivité peut apporter un soutien financier à des activités culturelles et sportives. Il présente le projet du « Tour cycliste Poitou-Charentes » avec un départ une arrivée à Roumazières-Loubert. Des détails sur cette manifestation sont apportés par Jean-Michel Dufaud, avec une demande d'aide pour la commune de Roumazières-Loubert à hauteur de 10 000 €.

Avis favorable. **Une délibération sera prise.**

Livret 20 ans CdC de Haute Charente

Sébastien Lavauzelle expose qu'à l'occasion des 20 ans de notre collectivité, il a été proposé lors de réunion de bureau l'édition d'un livre retraçant toutes les réalisations faites depuis la création de la CdC de Haute Charente. Ouvrage destiné aux habitants du territoire de Haute Charente.

Devis K3 Production pour une maquette de 28 pages : 5 400 € ; et impression à 10 000 exemplaires : 5 207 euros, soit un total de ca 10 000 €, c'est-à-dire un livret à 1 €.

Décision : approbation 7 contre, 1 abstention. **Une délibération sera prise.**

Inauguration Plaque/Exposition Jean PERILLAUD (17/12/16 à 11h00)

Jacques Marsac rappelle que Jean Périllaud, sculpteur charentais né en 1941, a créé son atelier en Haute Charente, sur la commune de Mazières de 1965 à 1982. Une plaque sera dévoilée le 17/12 suivie d'un verre de l'amitié.

Points rajoutés à l'ordre du jour

1. Zone d'activités au lieu-dit « Le pont des paroisses » (Communes de Chasseneuil-sur-Bonnieure/Taponnat)

Michel Coq : information sur l'aire de service sur Taponnat, et portage de la maîtrise d'ouvrage par la CdC de Bandiat-Tardoire, projet qui permettra aux poids lourds de stationner et aussi de créer une zone d'activité en plusieurs tranches.

Le président rappelle que notre collectivité s'est juste engagée pour participer au financement de l'étude.

2. PV de mise à disposition des gymnases et des piscines de Haute Charente

Les communes restent propriétaire de l'immobilier, le fonctionnement et l'investissement restant à la charge de la CCHC. L'Etat demande à ce que notre collectivité signe un procès-verbal de mise à disposition avec les communes concernées.

3. Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la maison de santé de Chabanais

Décision : unanimité de l'assemblée pour autoriser le Président à signer le contrat de prêt de 740 000 € au taux de 1,5 % sur 20 ans avec une périodicité trimestrielle.

4. Compromis de vente pour le terrain de l'entreprise Joslet à Chasseneuil-sur-Bonnieure, exposé par Jacques Marsac
Nécessité d'avoir un bâtiment pour accueillir le matériel de l'entreprise qui arrivera avant l'été. Le montant de la vente s'élève à 250 000 € (terrain et travaux)

Unanimité de l'Assemblée pour autoriser le Président à signer le compromis.

5. Création du giratoire sur la RN 141 à l'est de Roumazières-Loubert, exposé par Michel Coq

Unanimité de l'assemblée pour autoriser le Président à signer la convention de transfert du terrain (valeur : 76 378 €) entre Terreal et la CCHC.

Le financement de l'opération globale est assuré de façon quadripartite entre la commune de Roumazières-Loubert, Terreal, l'Etat (DETR) et notre collectivité.

Décisions modificatives

Marcelle Fouillen expose les modifications suivantes :

Budget Général, section de Fonctionnement, augmentation de crédits

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
60 Achats et Variations	26 615	013 Atténuation de charges	6 319
61 Services Extérieurs	45 570	73 Impôts et Taxes	110 031
62 Autres Services extérieurs	20 915		
63 Impôts, taxes, versements assimilés	850		
64 Charges de personnel	22 300		
65 Autres charges gestion courantes	100		
	116 350		116 350

Avis favorable. Une délibération sera prise.

Propositions sur le nom de la future CdC

1) Le Président rappelle que la CdC du Confolentais a voté à l'unanimité le vocable de « Charente Limousine ». A l'unanimité, les délégués communautaires de Haute Charente votent la même appellation.

2) Décision pour le siège statutaire et non administratif

Résultat du vote : 8 pour Confolens, 28 pour Roumazières-Loubert et 9 abstentions ;

Questions & Informations diverses

Concernant la gouvernance entre le 1^{er} et le 7 janvier 2017 (date de l'élection du président la future grande assemblée), Christian Faubert précise qu'il assurera cette fonction, étant le plus âgé des deux présidents de CdC concernées.

MM. Philippe Bouty et Christian Faubert ont présenté leur candidature. Après un appel lancé par le Président, Jean-Claude Fourgeaud se déclare aussi candidat à la magistrature présidentielle.

8 candidats postulent pour des postes de vice-président, dont les 5 vice-présidents actuels de la CCHC.

Le 15 décembre prochain, une réunion à huit clos avec les délégués communautaires est prévue pour évoquer les candidatures, à l'Espace Haute Charente à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures.

Arrêté de signatures
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du mercredi 23 novembre 2016 à 20 h Espace Haute Charente Roumazières Loubert

Le Président
Christian FAUBERT

Les délégués présents